

# **SGPEN CGT**

## **Compte Rendu Réunion EMOP Conseil Régional Nord – Pas de Calais 20 février 2007**

les 16 EMOP qui dépendent depuis le 1 janvier 2007 de la Région sont présentes :  
Condé ( Deulin ) – Dunkerque ( J.Bart ) – La Madeleine ( V.Labbe ) – Lille ( G.Berger ) –  
Maubeuge ( P.Forest ) – Roubaix ( J.Rostand ) – Valenciennes ( Hainaut ) –  
Arras ( Le Caron ) – Berck ( J.Lavezzari ) – Béthune ( A.Malraux ) – Boulogne ( Mariette ) –  
Bruay ( Travaux Publics ) – Calais ( Coubertin ) – Carvin ( Diderot ) – Lens ( Béhal ).

Sont présents pour chaque EMOP : une personne de l'équipe de direction et le chef de l'EMOP ou son représentant.

La réunion est présidée par Monsieur NAELS, directeur division du Patrimoine (Région).

Un rappel est fait sur les raisons des transferts des EMOP vers les 3 collectivités territoriales, 7 EMOP ont intégré les effectifs du Conseil Général du Nord, et 4 le Conseil Général du Pas de Calais.

Cette réunion fait suite à l'assemblée générale des EMOP qui s'est tenue le 1 mars 2006 à Carvin en présence de Mr KEMMEL, vice-président.

Différents groupes de travail s'étant également tenus en juin 2006 ( formation – interventions – sécurité – gestion financière – spécialités et harmonisation ).

La nouvelle configuration exige une nouvelle réflexion sur l'avenir de EMOP .

Des accords ont été pris entre les 3 collectivités territoriales sur les interventions qui continueront à se faire aussi bien en lycées ou en collèges jusqu'au 31 décembre 2007.

Les EMOP qui ont intégré le département Nord demandant aux EPLE Région de mettre fin pour le 31 décembre 2007 aux différents contrats qui les lient voir par exemple le chauffage, les grandes cuisines.....

Mr NAELS rappelle l'importance des C.I.E , lieu d'échanges privilégiés sur la répartition des tâches entre TOS – EMOP et entreprises privées

Les représentants des EMOP font part de leurs inquiétudes sur les charges de travail qui diminuent pour certaines d'entre-elles très fortement. De la perte de nombreux contrats en direction des collèges à partir du 1.01.2008.

Mr NAELS rappelle l'attachement des élus aux EMOP, aux professionnalismes des agents ;

En plus de la maintenance générale, il axe les possibilités d'interventions des EMOP sur 4 directions :

Chauffage – restauration – espace vert et nettoyage vitres – informatique et portails automatiques.

# **SGPEN CGT**

Une discussion a lieu également sur les fonds de réserve, et l'interrogation qui est posée sur sa répartition entre les EPLE membres du CIE.

Des questions sont posées en ce qui concernent

- les classes pupitres et le câblage qui a été confié aux entreprises privées !!
- une nouvelle rédaction des contrats ( problèmes juridiques)
- la formation
- la conduite des véhicules
- les frais de tournées
- les personnels administratifs affectés aux EMOP !!
- la nécessité du maintien de la vacation à 9€15 !!
- du patrimoine de l'EMOP après le 1.01.2008
- maintenance des logements de fonction

En conclusion : il est urgent que la Région se détermine sur les orientations qu'elle veut mettre en place dans les mois qui arrivent sur

- sur les spécialités ( maintenance et contrats )
- sur les moyens humains
- sur la création de nouvelles EMOP voir les déserts géographiques
- les groupements d'achats (marchés publics)
- les locaux

les personnels sont en attente de réponses.

Deux réunions sont programmées :

1. avec les chefs d'EPLE et les gestionnaires (objet : les responsabilités administratives et les finances)
2. avec les responsables EMOP (travaux et contrats)

Fabrice DEWULF  
Coordinateur Régional  
SGPEN CGT